

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 13 octobre 2022**

Sous la Présidence de Monsieur Justin VOGEL

Nombre de membres en exercice : 37
Nombre de membres présents : 37
Absents excusés : 00

Date de convocation : 06/10/2022

Délibération N° D-2022-1310-08

Membres présents : 37 membres

Mesdames BLANCHAIS Christine, DOTT Sylvie, DYEUL Aurélie, BAUER Liliane, BOEHLER Denise, HALTER Estelle, RAPINAT Fabienne, JULES Adeline, HUCKERT Claudine, GEIGER Nathalie, KUHN Josiane.

Messieurs LASTHAUS Jean-Claude, BOHR Freddy, BURGER Gaston, ZILLIOX Raymond, LUTTMANN Pierre, HERRMANN Marc, STAHL Denis, HABER Alain, SCHMITT Alfred, RUCH Jean-Jacques, HELLER Jean-Luc, GINSZ Luc, NOE Vincent, JACOB André, WAGNER Jacky, TOUSSAINT Jean-Luc, HECKMANN Vincent, LAMBERT Jean-Charles, WEISS Henri, EHRHART Mathieu.

Madame ROHFRIETSCH Anne-Marie a donné pouvoir à Monsieur Jean-Claude LASTHAUS, pour voter en son nom.
Madame BERBACH Gisèle a donné pouvoir à Monsieur BURGER Gaston pour voter en son nom.
Madame ROTH Mireille a donné pouvoir à Monsieur SCHMITT Alfred pour voter en son nom.
Madame DIETRICH Isabelle a donné pouvoir à Monsieur VOGEL Justin pour voter en son nom.
Monsieur GROSSKOST Alain a donné pouvoir à Monsieur HELLER Jean-Luc pour voter en son nom.

Membres absents excusés : .../...

Objet : Travaux d'extension du Centre sportif du Kochersberg : modifications de marchés pour travaux complémentaires

Monsieur le Président informe les membres du conseil que la commission d'appel d'offres a examiné des projets de modifications de marchés concernant le lot n° 02 – fondations profondes et le lot n° 04 – réseaux enterrés / VRD, des travaux d'extension du Centre sportif du Kochersberg à Truchtersheim :

N° lot	Entreprise attributaire	Montant initial du marché HT	Montant des modifications HT	Montant total du marché HT
2	Keller Fondations Spéciales	143 160,00 €	20 056,00 €	163 216,00 €
4	Wicker TP	133 907,88 €	22 480,00 €	156 387,88 €

Le montant total des travaux supplémentaires s'élève ainsi à 42 536,00 € ht, soit une plus-value par rapport aux marchés initiaux de ces lots de 15,35 %.

Après délibération, sur la base de l'avis favorable de la commission d'appel d'offres, le Conseil communautaire **approuve** ce projet de modifications du marché et **autorise** Monsieur le Président à signer l'ensemble des documents s'y rapportant.

Fait à Truchtersheim, le 17 octobre 2022

Le Président,

Justin VOGEL

